



## Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 21 – 13 février 2014

### Tragédie de l'Île-Verte

La tragédie a suscité plusieurs réactions et réflexions. Voici à ce sujet quelques textes pertinents, parus le 10 février 2014 sur *Bull'Info*, le bulletin d'information électronique de la de la Coalition solidarité santé.

**PLUS DE 1100 RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÂÎNÉS SANS GICLEUR** - Pour la première fois depuis le drame de L'Isle-Verte, le gouvernement du Québec a dévoilé les chiffres complets concernant la présence de gicleurs dans les résidences privées pour aînés, à la suite d'une compilation réalisée dans toutes les agences de santé régionales à la demande du ministre Réjean Hébert. Seul le tiers de ces 1953 établissements sont dotés d'un tel système de protection qui couvre la totalité de la superficie des édifices... <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/justice-et-faits-divers/201401/30/01-4734204-plus-de-1100-residences-privees-pour-aines-sans-gicleur.php>

**CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS : LA CSN PROPOSE DES RECOMMANDATIONS POUR RENFORCER DE LA SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS** - La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) et la CSN demandent au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des dizaines de milliers de résidentes et de résidents des centres d'hébergement privés pour aîné-es du Québec... [http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiqué/-/ap/Comm2014-02-06?p\\_p\\_state=maximized#UvWWfI5N8F](http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiqué/-/ap/Comm2014-02-06?p_p_state=maximized#UvWWfI5N8F)

**RÉSIDENCES: LE PROTECTEUR DU CITOYEN CONTRE LE RÈGLEMENT DU MINISTRE HÉBERT** La protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, s'oppose farouchement au projet de règlement du gouvernement Marois qui assouplit des normes de sécurité dans les résidences pour personnes âgées...<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201402/07/01-4736638-residences-le-protecteur-du-citoyen-contre-le-reglement-de-hebert.php>

### Divorcer pour vivre en CHSLD

Dans un article publié le 13 février 2014 dans *Le Soleil*, Pierre Pelchat rapporte que les représentants du Réseau des Fédérations de l'âge d'or du Québec (FADOQ), déploreraient en commission parlementaire cette semaine, que des aînés mariés depuis plus de 40 ans doivent divorcer pour amoindrir les coûts de logement et de repas en centres d'hébergement et de soins de longue durée. Comme les revenus familiaux déterminent le montant des loyers mensuels,

l'un des conjoints doit souvent compenser les revenus de l'autre au détriment de son propre bien-être financier. Pour lire l'article, suivez ce [lien](#).

## Conférences

L'Observatoire vieillissement et société propose une conférence intitulée Incapacités mineures et qualité de vie. La conférencière, madame Ginette Brûlotte de Vigie Bioéthique, révélera les résultats d'une recherche faite auprès d'aînés sur ce que représente pour eux « avoir » une qualité de vie lorsque l'on vit à domicile avec des incapacités. L'événement aura lieu le **20 février 2014 à 16 h** à l'amphithéâtre Le Groupe Maurice à l'IUGM, 4545, chemin Queen-Mary, Montréal. Pour plus de détails et faire une réservation, consulter l'affichette en pièce jointe.

Vers vous le Centre de services bénévoles aux aînés de Villeray et la Société Parkinson du Grand Montréal, présentent une conférence pour démystifier la maladie de Parkinson. Madame Ginette, infirmière à la retraite spécialisée dans la maladie de Parkinson en sera la conférencière. L'événement aura lieu le **24 février 2014 à 13h30** au Centre Lajeunesse, 7378, Lajeunesse, local 101. Les intéressés doivent confirmer leur présence au 514-277-2469.

## Erratum : Maman de Serge Emond

Prenez note qu'une erreur s'est glissée dans la Nouvelle du 6 février 2014. La mère de Serge est décédée à l'âge de 89 ans, et non pas à 69 ans. Toutes nos excuses.

*Version imprimable ci-jointe.*